



Déclaration universelle des droits de l'homme

publié le 26/08/2019

10 décembre 2008 : 60° anniversaire

Aujourd'hui, est célébré le soixantième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour se remettre en mémoire le texte un site intéressant :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/> (Cliquez sur l'étiquette 1948-2008 à gauche de l'écran)

Vous y trouverez aussi le diaporama d'une exposition organisée par le ministère des affaires étrangères et européennes sur le thème des droits de l'homme dans le monde.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.